

2015 : une année marquée par des hausses d'impôts !

Cet automne, vous avez eu l'occasion de les constater par vous-même sur vos avis de taxes foncières et vos taxes d'habitation. Ces hausses sont votées par la majorité du président Bernhard :

- +18% pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (prélevée avec la taxe foncière)
- +3,5% pour la part de notre agglomération de la taxe d'habitation

Certains affirment que notre agglomération aurait les taux d'imposition les plus bas de PACA ... Cela reste à vérifier... et de toute façon ne justifie en rien les hausses votées pour 2015.

L'objectif principal d'une communauté d'agglomération est de réaliser des économies, et cela par le biais de la mutualisation entre les communes, une obligation prévue à l'article L.5211-39-1 du Code général des collectivités territoriales. Mais au lieu de cela nous assistons à une multiplication des différents postes de dépense, des gabegies, du même genre que celles pointées par la Cour des Comptes. Dernier exemple en date (octobre dernier), la gestion des ressources humaines par la majorité Bernhard : passage à un temps plein pour le DGS et l'embauche d'un directeur juridique alors que cette compétence est déjà présente dans chacune de nos villes (sauf Riboux).

Parallèlement, cette majorité s'est quand même octroyée en 2015 une augmentation de plus de 20% des indemnités perçues par les vice-présidents (Selon nos informations elles passent annuellement de 15 048 € bruts à près de 20 000 €). Les émoluments des 8 vice-présidents, qui cumulent aussi des indemnités de maire ou d'adjoint voire de conseiller départemental, se trouvent donc au plafond maximum prévu par le législateur pour une agglomération. Nous avons évidemment voté contre cette augmentation indécente. Nous, notre objectif est de servir et non de nous servir.

Vous pouvez compter sur notre engagement et notre détermination à faire baisser les impôts et les taxes prélevés par notre agglomération.

Nous vous souhaitons un joyeux Noël et d'excellentes fêtes de fin d'année.

Cécilia Papadacci (Sanary), Élisabeth Lalesart (Saint-Cyr), Olivier Bonnet (La Cadière) et Olivier Thomas (Sanary)
Pour nous joindre : 06 52 60 74 94

Malgré les réelles difficultés que rencontrent les Élus issus des minorités municipales à accomplir leur mandat, j'ai décidé, en tant qu'élu de la société civile et sans parti, de ne pas participer à un groupe qui comprend le Front National, car mes divergences philosophiques et politiques avec celui-ci sont trop fondamentales.
Vous pourrez trouver ma tribune sur www.lesamisdubeaussetrassemble.org
Edouard Friedler Le Beausset Rassemblé.

RÉPONSE MAJORITÉ

Opposants dans leur ville, opposants à l'intercommunalité, évidemment ils ne trouvent rien de bien dans les différentes assemblées où ils siègent.

Cela peut se comprendre venant de personnes qui n'ont rien à proposer, seule la place les intéresse !

Peut-être pourraient-ils au moins être factuels, faute d'être honnêtes ?

Certes les ordures ménagères que nous payons avec la taxe sur le foncier ont augmenté ; cela est simplement dû au fait que ce poste était en déficit de plus de 1.2 millions d'euros.

Certes la fiscalité sur la taxe d'habitation a augmenté de 12 euros par ménage en moyenne, mais tous les élus de France, toutes tendances confondues le disent : cela est dû à un Etat qui nous retire des sommes colossales chaque année, et qui de plus, nous impose de nouvelles dépenses.

La mutualisation est en route, c'est un travail nourri de la réflexion, de la concertation et qui ne se résume pas à deux ou trois affabulations imaginaires d'opposants.

Peut-être devraient-ils regarder les réalisations de notre agglomération, voir le sourire et la joie des enfants à l'Ecole du Développement Durable et face à leur tablette numérique.

La gesticulation n'a jamais fait avancer ni les dossiers ni la démocratie.

La majorité de Sud Sainte Baume préfère le travail et la complémentarité avec les communes pour mieux vous servir.